

Rivière-du-Loup. Patrimoine et politique Un mariage raisonné

Denis Boucher

Number 97, Summer 2003

Le patrimoine en circuits

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/15577ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boucher, D. (2003). Rivière-du-Loup. Patrimoine et politique : un mariage raisonné. *Continuité*, (97), 18–19.



RIVIÈRE-DU-LOUP

PATRIMOINE ET POLITIQUE:
UN MARIAGE RAISONNÉ

Rares sont les occasions de questionner une communauté sur sa perception du patrimoine. À Rivière-du-Loup, le projet de Politique du patrimoine a été l'occasion de mener une importante démarche de consultation du milieu. L'exercice a permis de révéler une vision originale et largement partagée du patrimoine local.



Un aménagement urbain influencé par le découpage seigneurial confère un charme particulier aux quartiers anciens.

Photo : Ville de Rivière-du-Loup

par Denis Boucher

L'adoption de la Politique du patrimoine en décembre dernier marque l'aboutissement d'un exercice sans précédent à Rivière-du-Loup. Au départ, il était clair qu'une politique municipale du patrimoine devait se faire non seulement avec les citoyens, mais surtout à partir de leur perception de la ressource. Comment peut-on mesurer l'intérêt des gens pour le patrimoine? Répondre à cette question oblige à définir la perception que la collectivité a de son héritage culturel. Notion difficile à définir en soi, le patrimoine est encore plus ardu à cerner lorsqu'il s'agit d'en arrimer les significations aux politiques publiques. C'est sur cette passionnante réflexion que se sont amorcés les travaux d'un comité aviseur, formé de représentants des secteurs de la culture, de l'histoire, du tourisme, de l'architecture et de l'urbanisme. Le plan de travail prévoyait trois temps: tracer un bilan, établir un diagnostic et rédiger un projet de politique. Derrière cette démarche simple se profilait la nécessité de comprendre la place qu'occupe le patrimoine dans l'identité des Louperivois (voir *Continuité*, n° 40, été 1988).

UNE CAUSE CHANGEANTE

Le comité aviseur a d'abord pu dresser un bilan des engagements du milieu envers son patrimoine. Ainsi a-t-on pu constater une évolution des acteurs de même que des façons de faire et de voir le patrimoine local. Au cours des années 1970, ce sont essentiellement des professionnels rattachés aux institutions culturelles locales qui défendent la « cause ». Le mouvement s'essouffle au cours des années 1980. Ce sont ensuite des intervenants socioéconomiques et touristiques qui expriment le besoin de mettre en valeur l'authenticité du territoire pour le distinguer dans un univers concurrentiel.

La municipalité demeure alors peu encline à intervenir dans des dossiers qui lui semblent déborder de son champ de compétences. Au cours des années 1990, le projet de restauration du manoir Fraser (voir *Continuité*, n° 76, printemps 1998) et surtout le programme Rues principales sensibilisent le milieu à la valeur de son patrimoine architectural. Il apparaît clairement que Rivière-du-Loup possède un potentiel architectural et paysager qui se démarque dans l'Est du Québec. Dès 1990, le maire de l'époque manifeste son désir de doter la Ville d'une Politique de conservation du patrimoine architectural. En 1992, la Ville suggère la création d'un site du patrimoine, le Quartier des ambassades, proposition rejetée par la population, puis utilise son pouvoir de citation à trois reprises pour protéger certains bâtiments menacés.

En 1995, l'adoption d'une politique culturelle permet d'affirmer l'intention de la municipalité d'assumer un rôle de chef de file en matière de patrimoine. Aucun organisme

culturel n'étant plus en mesure de se faire le défenseur du patrimoine local, la Ville fait montre d'attentes toujours plus insistantes. La sensibilité des citoyens pour la ressource patrimoniale peut paraître moins organisée, mais elle s'exprime différemment, notamment à travers la pratique grandissante de loisirs culturels. En cela, il est clair que la sensibilité au patrimoine est plus répandue que jamais.

UNE SENSIBILITÉ ÉTONNANTE

Une série de consultations publiques et de rencontres de citoyens et d'organismes a par la suite permis d'entrevoir la perception actuelle du patrimoine. D'heureuses révélations attendaient le comité aviseur tout au long de ces consultations. Les gens ont clairement exprimé leur attachement à un patrimoine bâti qui n'est plus seulement lié à quelques monuments prestigieux et exceptionnels. Le cadre bâti ancien le plus significatif semble maintenant d'origine plus modeste, plus intimement lié à la vie des gens.

D'autre part, la notion de patrimoine est largement associée à celle de paysage. La grande majorité des citoyens consultés souhaite des interventions d'ensemble, qui prennent en compte des éléments naturels et des percées visuelles. Patrimoine et aménagement du territoire apparaissent indissociables. L'exercice a ainsi permis de définir un patrimoine non plus associé aux seuls biens et savoirs anciens, hérités du passé, mais aussi à une composante du quotidien, un élément qui donne un visage unique, attractif et convivial au milieu de vie. Les patrimoines dits mobilier et vivant sont très peu évoqués, les allusions à ces éléments culturels renvoyant au patrimoine fami-

lial et privé plutôt que collectif.

Les conclusions de ces consultations mettent en lumière l'attachement des citoyens pour un paysage bâti et naturel particulièrement évocateur d'une identité. Surtout, elles permettent d'asseoir le projet de politique sur des motivations largement partagées par le milieu. Prenant appui sur ces perceptions, le comité aviseur en est arrivé à une vision actualisée et respectueuse des valeurs collectives que symbolise le patrimoine loupervois.

DES ORIENTATIONS AUX ACTIONS

Des paysages à la commémoration, la Politique du patrimoine propose une gestion plus intégrée du patrimoine. À partir d'une orientation axée sur le partenariat avec le milieu, le rôle spécifique de la municipalité a pu être défini en fonction de ses pouvoirs et de ses compétences. L'ensemble de l'administration municipale se trouve interpellée, ses interventions étant coordonnées par un comité interservice.

La Politique du patrimoine place par ailleurs l'appropriation collective du patrimoine au cœur de ses objectifs. Pour y parvenir, il faut développer l'accès aux connaissances comme aux espaces physiques. De même, la reconnaissance du patrimoine comme héritage collectif passe par la mise en valeur des significations attribuées aux différentes formes de patrimoine. La prise en compte de la mémoire collective favorise alors l'établissement de liens entre l'objet patrimonial et les gens. La participation populaire aux activités et aux événements touchant le patrimoine constitue un autre moyen d'appropriation.



Au Parc des chutes, la restauration et la remise en fonction de l'ancienne centrale hydroélectrique constituent un précédent dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel du Bas-Saint-Laurent.

Photo : Ville de Rivière-du-Loup

Quatre axes d'intervention, desquels découlent les objectifs de la Politique, ont été déterminés : la recherche, la sensibilisation, la protection et la mise en valeur. Certaines approches particulières se dégagent, comme le programme de sensibilisation adapté à différents publics, un plan de commémoration et une approche incitative de conservation des milieux anciens. Ces approches orientent un plan d'action directement arrimé aux objectifs de la Politique.

UN DÉFI IMPORTANT

La Politique du patrimoine représente pour la Ville de Rivière-du-Loup un défi en termes de gestion et de retombées. La prise en compte du patrimoine dans les politiques municipales n'est pas en soi une nouveauté, mais rares sont les municipalités qui en ont fait une priorité et se sont

dotées d'une politique spécifique comme outil global d'intervention. L'intention de faire du patrimoine à la fois un révélateur et une composante de l'identité locale exige une adhésion solide du milieu à ce projet. À cette seule condition on pourra récolter les retombées escomptées. Mais, déjà, l'analyse de la perception que les citoyens ont du patrimoine permet de légitimer la Politique et fait ressortir une motivation commune de faire de cet héritage culturel un réel levier de développement local.

Denis Boucher est coordonnateur culturel de Villes et villages d'art et de patrimoine à la Ville de Rivière-du-Loup.

Le paysage urbain apparaît aux yeux des Louperivois comme un des plus précieux éléments de leur patrimoine.

Photo : Ville de Rivière-du-Loup

